

OFFRE D'EMPLOI

L'Association gestionnaire Santé Mentale et Communautés (établissement de santé psychiatrique privé d'intérêt collectif, établissements médico-sociaux et social) recrute :

Un(e) gestionnaire de paies assistant(e) ressources humaines (H/F)

CDI à temps plein

A pourvoir dès que possible

Missions principales :

En lien avec la responsable des ressources humaines :

- Réaliser les paies : création des profils et contrats des personnes, affectation des postes de travail dans le logiciel de paie ;
- Préparer les bulletins de paie en collectant et en analysant toutes les informations nécessaires (temps de travail, avenants, congés divers, heures supplémentaires, primes, taxes, cotisations, maladie, augmentation, acomptes, titres-restaurant, etc.) ;
- Contrôler et effectuer la saisie des données relatives à l'élaboration des bulletins de paie dans le logiciel de paie ;
- Éditer les feuilles de paie, dans le respect de la réglementation du travail, de la législation, et de la politique RH de notre association ;
- Gérer la mise à jour des paramètres du logiciel de paie ;
- Effectuer le suivi des temps de travail dans le logiciel Octime : emplois du temps, absences, compteurs ;
- Gérer les dossiers d'indemnités journalières sécu et prévoyance ;
- Réaliser les documents de fin de contrat ;
- Participer à l'administration du personnel : contrats, affiliation diverses, suivi des périodes d'essai ;
- Suivre le bon déroulement du plan de formation : suivi administratif et demandes de prise en charge auprès de l'OPCO ;
- Participer aux recrutements ;
- Gérer l'accueil des stagiaires : être en lien avec les tuteurs, accueillir en entretien, vérifier les conventions de stage et constituer le dossier administratif ;
- Participer à la gestion des œuvres sociales.

Le (a) gestionnaire assistant RH travaille au sein de l'équipe administrative. Il participe aux réunions de l'équipe et s'investit dans la vie association et institutionnelle de SMC.

Formation et expériences attendues :

- Formation RH de niveau bac 2/3 : TS, DUT ou licence professionnelle en comptabilité, ressources humaines, gestion des entreprises ;
- Maîtrise des techniques administratives liées à l'élaboration des bulletins de salaire ;
- Connaissances actualisées en législation sociale et du travail en matière de rémunération ;
- Connaissance de la convention collective de notre association CCN 51 ;
- Connaissance des terminologies comptables et sociales ;
- Connaissance de la gestion administrative du personnel ;

- Connaissance du rôle et du fonctionnement des institutions et des organismes sociaux ;
- Connaissance de la DSN (déclaration sociale nominative) ;
- Maîtrise (paramétrage et utilisation) des logiciels de paie ;
- Connaissance des logiciels de ressources humaines, de gestion d'entreprise ;
- Maîtrise du pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook)
- Maîtrise des outils statistiques (tableaux, extractions de données, etc.)
- Expérience exigée d'au moins 5 ans en RH avec pratique impérative de la paie ;
- Connaissance des logiciels Alfa GRH et Octime est un plus ;
- Intérêt pour le milieu associatif, le secteur sanitaire, social et médico-social.

Qualités attendues :

- Goût des chiffres ;
- Rigueur et organisation ;
- Capacité à prioriser ;
- Qualités relationnelles, aisance relationnelle ;
- Savoir rendre compte, alerter ;
- Autonomie ;
- Esprit d'équipe.

Poste basé à Villeurbanne.

Rémunération selon Convention Collective Nationale 51. A titre indicatif, salaire mensuel brut 2 390 € avec 5 ans d'ancienneté soit 28 684 € bruts par an.

Autres avantages sociaux : mutuelle, titre restaurant, 6 semaines de congés payés.

Adresser CV et lettre de motivation à Monsieur le Directeur - Santé Mentale et Communautés - 136 rue Louis Becker - 69100 VILLEURBANNE ou par mail : grh@smc.asso.fr.

Description de l'association :

L'établissement de santé "Santé Mentale et Communautés" est un établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC). Il est géré par une association du même nom de loi 1901 à but non lucratif créée en 1968.

La mission de SMC est de promouvoir des alternatives à l'hospitalisation en complémentarité d'établissements et avec tous les partenaires concernés par la santé mentale.

L'établissement propose plusieurs dispositifs de soins ambulatoires et résidentiels implantés principalement sur la commune de Villeurbanne. Ils accueillent des patients en provenance du Grand Lyon.